

Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 31 Mercredi 1^{er} septembre 2021

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. –.80 le mm + TVA (63 mm de large).



Belprahon

Journée internationale de la démocratie

Le Conseil communal vous invite à célébrer la Journée internationale de la démocratie le

Mercredi 15 septembre 2021 à 18 h 30

Rendez-vous devant le bâtiment communal pour partager un moment convivial.

Belprahon, le 1er septembre 2021

Le Conseil communal

Avis de construction

Requérant et propriétaire foncier : Holzer Alain, rue des Prés 3, 2744 Belprahon

Auteur du projet : Gobat Patrick, La Frimesse 5, 2824 Vicques

Projet: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau placée à l'extérieur

Emplacement: Parcelle N° 597, Rue des Prés 3, 2744 Belprahon

Dimensions: Selon plan déposé

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 30 septembre 2021 inclusivement, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 1^{er} septembre 2021

Le Conseil communal

Grand ramassage du 9 septembre 2021

Le prochain grand ramassage aura lieu le jeudi 9 septembre 2021. Deux bennes (ferraille et autres encombrants) seront à disposition sur la place du village de 13 h 30 à 18 h 30.

Pour rappel, tout objet entrant dans un sac Celtor n'est pas considéré comme encombrants.

Belprahon, le 1er septembre 2021

Le Conseil communal

Procès-verbal de l'assemblée communale du 17 juin 2021

Conformément à l'article 65, 1^{er} alinéa, du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée communale a été déposé publiquement durant 20 jours (du 24 juin au 13 juillet 2021).

Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai légal, le Conseil communal l'a approuvé lors de sa séance du 15 juillet 2021.

Belprahon, le 1er septembre 2021

Le Conseil communal

Entrée en vigueur

Règlement concernant la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité de la commune mixte de Belprahon

Publication selon l'article 45 de l'Ordonnance sur les communes

Le Règlement concernant la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité de la commune mixte de Belprahon, adopté par l'assemblée communale du 17 juin 2021, est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

Le document peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.belprahon.ch

Belprahon, le 1er septembre 2021

Le Conseil communal

Votations fédérales et cantonales du 26 septembre 2021

Désignation du bureau de vote

Le bureau de vote et de dépouillement sera composé comme suit:

Présidente: M^{me} Rais Evelyne Membres: M^{me} Kropf Stéphanie

M. Kunz Cyril

Suppléants: M^{me} Céline Leuenberger

M. Maître Kenny

Belprahon, le 1er septembre 2021

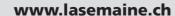
Le Conseil communal

Bureau communal – Modification d'horaire

Le bureau communal sera exceptionnellement fermé le jeudi 16 septembre 2021 en raison de la sortie des aînés du village. En remplacement, il sera ouvert le mercredi 15 septembre 2021, de 15 h à 17 h. Merci pour votre compréhension.

Belprahon, le $1^{\rm er}$ septembre 2021

Le Secrétariat communal





Corcelles

Procès-verbal de l'Assemblée communale du 9 juin 2021

Conformément à l'article 71 alinéa 1 du règlement d'organisation, le procès-verbal de la dernière Assemblée communale a été déposé publiquement durant 30 jours.

Aucune opposition n'ayant été formée durant le délai légal, le Conseil communal l'a approuvé lors de sa séance du 23 août 2021.

Corcelles, le 1er septembre 2021

Conseil communal

Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité

Publication selon l'article 45 de l'Ordonnance sur les communes.

Le règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité, adopté par l'Assemblée communale de la Commune mixte de Corcelles en date du 9 juin 2021, est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

Il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Corcelles, le 1^{er} septembre 2021

Conseil communal



Avis de construction

Requérants : Christine Jourdain et Fabrice Vuille, rue du Temple 24, 2738 Court

Propriétaires: propriété commune représentée par Daniel Bueche, rue des Sources 8, 2738 Court

Auteur du projet : Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon

Emplacement: parcelle N° 328, au lieu-dit «rue du Temple 17», 2738 Court

Projet: construction d'une maison familiale avec panneaux solaires

Chauffage: pompe à chaleur (air) de type Hoval AG, Belaria, SRM (6)

Dimensions: selon plans déposés Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation : HA2 Dérogation : 25 RCC

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1**er **octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 1er septembre 2021

Municipalité de Court, administration municipale

avis officiels

Avis de construction

Requérant: Jonas Houmard, rue de l'Envers 1, 2738

Propriétaires : Eliane, Jean-Michel et Jonas Houmard, rue de l'Envers 1, 2738 Court

Auteurs du projet: Beeler Architecture, Ludmilla Beeler, rue de Mévilier 36, 2738 Court; Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Emplacement: parcelle N° 2181, au lieu-dit «Rue du Moulin 22 », 2738 Court

Projet: remplacement de l'installation de chauffage par une pompe à chaleur air-eau de type Dimplex LA 35TBS; modification de deux fenêtres en portes-fenêtres et pose d'un balcon

Dimensions : selon plans déposés Construction : selon plans déposés

Zone d'affectation: HA2

Dépôt de la demande, avec plan, **jusqu'au 1**er **octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 1er septembre 2021

Municipalité de Court, administration municipale

Avis de construction

Requérants : Christiane et Jean-Luc Niederhauser,

rue de Mévilier 38, 2738 Court Propriétaires: idem requérants

Auteur du projet : Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2,

2732 Reconvilier

Emplacement: parcelle N° 601, au lieu-dit «rue de

Mévilier 38», 2738 Court

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau à l'extérieur

Chauffage: pompe à chaleur air-eau de type alpha

innotec, LWD 90A

Dimensions: selon plans déposés Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation : H2a

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1**er **octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 1er septembre 2021

Municipalité de Court, administration municipale

Votations fédérales et cantonale du 26 septembre 2021

Membres du bureau électoral

À l'occasion des votations fédérales et cantonale du 26 septembre 2021, le Conseil municipal a constitué le bureau électoral de la manière suivante:

 $\begin{array}{ll} \mbox{Pr\'esidente:} & \mbox{M^{me} Nathalie Schranz} \\ \mbox{Suppl\'eant:} & \mbox{M. Bernard Leuenberger} \end{array}$

Secrétaire: en vertu de l'article 11 alinéa 1 du règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Court, un des membres du bureau électoral, désigné par le président avant le début des travaux, exerce le rôle de secrétaire.

Membres: 1. M^{me} Laurence Merino

2. M^{me} Christiane Monnerat

3. M^{me} Vanessa Moser

4. M^{me} Joëlle Mühlethaler

5. M. Edmond Mahele 6. M. Fabien Monnier

7. M. Michaël Morand

8. M. Raphael Moser

M^{me} Bettina Müller
 M. Pierre Neuenschwander

Court, le 1er septembre 2021

Municipalité de Court, Conseil municipal



Suppléants:

Crémines

Formation de base obligatoire – récolte de bois

Conformément à l'art. 21a de la Loi forestière, toutes les personnes qui exécutent des travaux de récolte de bois en forêt (abattage, ébranchage, débitage et débardage d'arbres et de troncs) réalisés sur des arbres dont le diamètre (mesuré à hauteur de poitrine) est égal ou supérieur à 20 cm, doivent avoir suivi les formations E28 et E29 dans le but d'améliorer la sécurité au travail.

Cette nouvelle disposition forestière entre en vigueur le 1er janvier 2022. Dès lors, il sera de la compétence du Conseil communal de s'assurer que les entreprises forestières, les agriculteurs ainsi que toutes les personnes mandatées pour exécuter ces travaux dans les forêts communales devront attester, par écrit, du suivi de ces formations.

De plus amples informations peuvent être obtenues au secrétariat communal.

Crémines, le 23 juin 2021

Le Conseil communal

Votations du 26 septembre 2021

Désignation du bureau de vote et de dépouillement

Le bureau de vote et de dépouillement sera composé comme suit:

Président: Florent Greder Membres: Micaela Bloesch

Deborah Chaignat Frédéric Chappatte Jérôme Crétin

Suppléant(e)s: Stefano Dominguez

Alexia Fasel Catherine Gafner

Crémines, le 1er septembre 2021

Secrétariat communal



Eschert

Procès-verbal de l'assemblée communale du 10 juin 2021

Conformément à l'art. 65, 1er alinéa, du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée communale du 10 juin 2021 a été déposé publiquement. Aucune opposition n'ayant été formulée

durant le délai, le conseil communal l'a approuvé lors de sa séance du 12 juillet 2021.

Eschert, le 23 août 2021 Conseil communal

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h



Procès-verbal de l'Assemblée du 10 juin 2021

Conformément à l'article 67 alinéa 1 du règlement d'organisation, le procès-verbal de la dernière assemblée a été déposé publiquement durant 30 jours.

Aucune opposition n'ayant été formée à son encontre durant le délai légal, il a été ratifié par le Conseil municipal lors de sa séance du 24 août 2021.

Grandval, le 1er septembre 2021

Le Conseil municipal

Votation populaire fédérale et cantonale du 26 septembre 2021

Bureau de vote

Présidente: Esther Oester

Membres: Gabriela Steffen et Pierre Streit

Grandval, le 1er septembre 2021

Le Conseil municipal

Frais de transport pour les élèves fréquentant l'école secondaire de Moutier

Les parents dont les enfants fréquentent l'école secondaire de Moutier peuvent faire parvenir au secrétariat municipal une preuve d'achat de l'abonnement de train ainsi que leurs coordonnées bancaires ou postales pour le remboursement.

Ces informations peuvent être transmises par courrier ou par mail à secretariat@grandval.ch.

Grandval, le 1er septembre 2021

Le Conseil municipal



Loveresse

Avis de construction

Requérant / maître d'ouvrage : Tschirren Grégory, Les Vies 31, 2732 Loveresse.

Propriétaire: a Marca Béatrice, Les Vies 31, 2732 Loveresse.

Auteur du projet: Tschirren Grégory, Les Vies 31, 2732 Loveresse.

Adresse du projet: parcelle N° 534, Les Vies 31a, 31b, 2732 Loveresse

Description du projet: Démolition du bâtiment 31b, démolition partielle du bâtiment 31a, rénovation du mur existant en pierre (matériel et dimensions inchangés) et réfection de la conduite d'eaux usées existante.

Dimensions: selon plans déposés Construction: selon plans déposés

Zones d'affectation et de construction : zones Centre Ancien et H2a

Dépôt public: du $1^{\rm er}$ septembre 2021 au 30 septembre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse, dans le même délai.

Loveresse, le 24 août 2021 Conseil communal



Moutier

Services techniques - Travaux publics

Braderie Prévôtoise - Tournée verte

En raison de la Braderie Prévôtoise, le ramassage de la «Tournée Verte» du **vendredi 3 septembre 2021** sera supprimé sur tout le circuit de la Braderie.

Le prochain ramassage dans ce secteur est reporté au vendredi 10 septembre 2021.

Nous remercions les riverains concernés par cette suppression de ramassage de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires.

Moutier août/septembre 2021

Services techniques - Travaux publics

Avis de construction

Requérant: Seuret Gilles et Daniela, Steinauweg 8, 3007 Berne

Auteur du projet: Arches 2000 SA, 2800 Delémont Emplacement: Parcelle N° 3360, Plein-Soleil 25

Projet: Construction d'une maison familiale avec place couverte à l'Est, pompe à chaleur en façade Nord et pose de capteurs solaires photovoltaïques en toiture

Zone: PQ «Prés Zuber»

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au** 24 septembre 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 25 août 2021

Services Techniques - Urbanisme

Ordonnance pour le prix de l'énergie électrique / Ordonnance pour la rétribution de l'utilisation du réseau électrique

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par le Législatif, le Conseil municipal, dans sa séance du 24 août 2021, a modifié l'ordonnance pour le prix de l'énergie électrique ainsi que l'ordonnance pour la rétribution de l'utilisation du réseau électrique, avec entrée en vigueur au 1er janvier 2022.

Les documents peuvent être consultés à la Chancellerie municipale ainsi que sur le site internet www.moutier.ch.

En application des articles 65 et suivants de la Loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), un recours peut être formé dans les trente jours à compter de la publication. Le recours sera adressé par écrit, en deux exemplaires, à la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary.

Moutier, le 25 août 2021

Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Schaller Laurent, rue Neuve 9, 2740 Moutier

Auteur du projet : Eco6therm Sàrl, 2832 Rebeuvelier

Emplacement : Parcelle N° 1239, rue Neuve 9

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur en façade Sud du bâtiment rue Neuve 9a

Zone: PQ «Rue Neuve»

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au** 1^{er} **octobre 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1^{er} septembre 2021 Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Queloz Sébastien et Aline, rue de la Courtine 34, 2740 Moutier

Auteur du projet : Faivre Energie SA, 2800 Delémont Emplacement : Parcelle N° 1833, rue de la Courtine

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur en façade Nord

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au** 1^{er} **octobre 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1er septembre 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Bärtschi Alain, rue du Cagreu 4, 2740 Moutier

Auteur du projet: Boegli Jardins et Piscines, 2762 Roches

Emplacement: Parcelle N° 3185, rue du Cagreu 4

Projet: Construction au Sud-Ouest de la maison d'une piscine enterrée et chauffée par une pompe à chaleur en façade Nord du bâtiment rue du Cagreu 4a

Zone: PQ « Derrière-les-Crêts »

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 1er octobre 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1^{er} septembre 2021 Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Ecole Prévotoise, par M. Mario Vinciguerra, Blanche-Terre 20, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1810, Blanche-Terre 20

Projet: Femeture avec vitrages sous marquise existante pour la création d'une cafétéria en façades Nord-Ouest

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 1^{er} octobre 2021 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 1^{er} septembre 2021 Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante: AMEJO SA, Rue Centrale 1, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 551, au lieu-dit: «Rue du Clos 2», commune de Moutier.

Projet: démolition du garage N° 2b et celui situé au sud du bâtiment N° 2.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Zone: HA3.

Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1**er **octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1^{er} septembre 2021. La préfète: Stéphanie Niederhauser



Avis de construction

Requérante : Commune de Perrefitte, par son Conseil municipal, Sous le Tacon 24, 2742 Perrefitte.

Emplacement: parcelle N° 622, au lieu-dit: « Sous le Tacon 24 », commune de Perrefitte.

Projet: réfection de la toiture du bâtiment de l'administration communale comprenant le remplacement de la sous-toiture et des tuiles ainsi que la suppression d'une souche de cheminée non utilisée sur le pan Est.

Dimensions: selon plans déposés. Construction: selon plans déposés.

Zone: centre ancien.

Recensement arch.: Objet C, digne de protection.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 1**er **octobre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Perrefitte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 1er septembre 2021. La préfète: Stéphanie Niederhauser



Mensuration officielle de Petit-Val, orientation générale renouvellement et premier relevé, lot 2

Nous vous informons que le bureau Sigeom SA va procéder à des travaux de relevé sur l'ensemble du territoire de Petit-Val sur mandat de la Commune afin de mettre à jour la mensuration officielle.

L'accès aux parcelles privées sera nécessaire à la bonne réalisation de ces travaux qui débuteront ce mois et dureront jusqu'au milieu de l'année 2023. Le bureau Sigeom SA s'efforcera d'occasionner le moins de dérangement possible et compte sur votre compréhension.

Les coûts des travaux de mensuration sont intégralement pris en charge par la Confédération, le Canton et la Commune.

Dans le cadre de ces travaux de renouvellement, les points limites des villages de Châtelat,

avis officiels

Fornet-Dessous, Monible, Moron et Sornetan seront tous recherchés et mesurés. Dans le cadre du premier relevé dans l'arrondissement de Souboz, les points limites seront également tous recherchés et mesurés. Les points manquants ne seront pas rétablis. Ils pourront toutefois être reconstruits sur demande écrite du propriétaire à adresser à Sigeom SA

À la fin des travaux, la Commune de Petit-Val disposera de données cadastrales numériques définitivement reconnues par la Confédération sur l'ensemble de son territoire. Le bureau Sigeom SA se tient volontiers à votre disposition pour tout autre renseignement (032 494 55 00, info@sigeom.ch).

Souboz, le 1^{er} septembre 2021 Conseil communal



Avis de construction

Requérants : Eichenberger Catherine et Romain, Vie des Crêts 14, 2732 Reconvilier

Propriétaires : Eichenberger Catherine et Romain, Vie des Crêts 14, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: Global Services B2B SA, M. Voiblet, Grand-Rue 8, 2732 Reconvilier

Emplacement: Parcelle N° 2304, Rue de la Colline 11

Projet: Construction d'une maison familiale avec garage à toit plat et pose de panneaux thermiques sur le pan Sud du toit, pose d'une pompe à chaleur extérieure

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H2, PAL 2 «Bel-Air» Dérogation: Art. 49 RAC al. 2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 23 septembre 2021 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 25 août 2021 Le secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Müller Thomas, Rue des Fraîches 5, 2732 Reconvilier

Propriétaires : Marquis Müller Sonia et Müller Thomas, Rue des Fraîches 5, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: Liechti SA, Route de Pierre-Pertuis 25. 2710 Tayannes

Emplacement: Parcelle N° 920, Rue des Fraîches 5

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur, élimination de la citerne à mazout existante

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H2, PAL 2 «Bel-Air» Dérogation: Art. 26 al. 2 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 30 septembre 2021 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 1er septembre 2021

Le secrétariat municipal

Permis de construire récemment délivrés

Le Conseil municipal a octroyé les permis de construire suivants:

- à Flamand Lacouceur Gabrielle et Ranalli Giuliano pour le remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure, Rue du Pommé au Loup 3, parcelle N° 1377
- à Rental Vision 2000 SA pour la création d'une terrasse sur toit plat, ajout d'un couvert transparent, transformation des fenêtres en portes-fenêtres, Grand-Rue 30, parcelle N° 60
- à Ochsenbein Marlyse et Pierre pour la pose d'une barrière pare-vue en madriers de mélèze d'une hauteur de 1m50 et d'une longueur totale de 18m, La Promenade 4, parcelle N° 844
- à Gil Casanova Solveig et Luis pour la pose d'une palissade de 10.5 mètres de longueur et 2 mètres de hauteur (demande après coup), transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre en façade Sud avec création d'un accès avec un escalier, Rue de Bel-Air 41, parelle N° 908
- à Hugo Cristèle et Cesari Piero Luigi pour la construction de 2 pergolas ouvertes sur 3 côtés, pose d'une palissade en bordure de route, Le Rond Champ 5, parcelle N° 346
- à Bichsel Bernard pour le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur, élimination de la citerne à mazout existante, Route de Saules 29, parcelle N° 1440
- à Perroud Isabelle pour la création d'une place de parc en pavés filtrants et d'un escalier en pierres naturelles, pose de pavés filtrants à l'Ouest du bâtiment, La Combe 8, parcelle N° 1531
- à Lecomte Elodie et Frattini Florian pour la construction d'un nouveau garage à l'Ouest de la maison, pose d'un cabanon de jardin sur le nouveau garage, le tout non chauffé, Les Molez 2, parcelle N° 1309
- à Avdyli Halime et Avdyl pour la création de deux nouvelles fenêtres en façade Sud, d'une fenêtre et d'une porte-fenêtre en façade Est, fermeture d'une ouverture en façade Nord, pose d'une pompe à chaleur extérieure, ouverture d'une fenêtre en pente et création d'une lucarne en toiture Ouest, aménagements extérieurs, création de deux places de parc au Nord du bâtiment, rénovations intérieures, Bellevue 8, parcelle N° 1560
- à Anotta Yves pour le changement d'affectation d'un atelier sis au rez-de-chaussée en loft, création d'une terrasse suspendue en bois, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre en façade Sud, Rue du Collège 18, parcelle N° 1085
- à Bron Cristina et Alain pour l'installation d'un canal de cheminée en toiture et d'un poêle à bois intérieur, Route de Saules 14, parcelle N° 215
- à Bron Cristina et Alain pour la réfection de l'accès existant avec pose de pavés sur le béton existant et élargissement en béton de l'entrée face à la route, Route de Saules 14, parcelle N° 215
- à Bron Cristina et Alain pour la création d'une place de parc en gravier, Route de Saules 14, parcelle N° 215
- à Opax Sàrl pour la construction d'une maison avec pose de panneaux photovoltaïques sur toute la toiture et pompe à chaleur intérieure, Rue de Bel-Air 13a, parcelle N° 858

La Préfecture du Jura bernois a octroyé les permis de construire suivants:

- à Select CL Sàrl pour l'aménagement d'une terrasse de 16 places assises à l'arrière du bâtiment, Grand-Rue 17, parelle N° 150
- à RU-Calor Sa pour l'extension du réseau de distribution de chaleur à distance (conduites

- enterrées), Bellevue, Rue du Collège et Rue du Dr. Tièche, parcelles N° 138, 140, 141, 142 et 995
- à Zamzam Consulting GmbH pour le changement d'affectation et transformation du cabinet médical existant en 3 appartements, changement des fenêtres et pose d'un nouveau store sur l'annexe accolée au bâtiment N° 7 et pose de deux nouveaux stores au rez de la façade Sud, Grand-Rue 9 et rue du Dr. Tièche 7, parcelles N° 152 et 1484
- à Ansia maxime pour l'aménagement d'un atelier de torréfaction pour utilisation occasionnelle dans un bâtiment annexe existant avec offre de dégustation et vente au public, création de trois fenêtres en façade Sud et transformation d'une porte en façade Nord, installation d'un poêle à bois et pose de deux nouveaux canaux de cheminée en toiture, Fülliloch 1a, parcelle N° 1523

Reconvilier, le 1^{er} septembre 2021 Le Conseil municipal

Annonce de travaux

Les Condémines, Les Molez, Rue du Bruye, Chemin du Stade et Rue des Prés

En raison d'un certain nombre de travaux sur le territoire municipal, la Commission technique souhaite vous informer sur les délais de réalisation:

Les Condémines - Les Molez

Les travaux de réfection de la rue Les Condémines – Les Molez prendront plus de temps que prévu initialement. De futurs projets de construction dans ce secteur étant prévus et afin de ne pas devoir rouvrir prochainement la route pour y aménager des conduites électriques, il a été décidé, en collaboration avec les BKW, de coordonner nos travaux en conséquence. Cette décision a pour conséquence de prolonger le délai des travaux, mais en principe d'éviter un nouveau chantier d'ici la fin de l'année.

Rue du Bruye

Les travaux de réfection du pont de la Rue du Bruye, initialement prévus cette année, ont été reportés à 2022. La conduite de la Rue du Bruye, quant à elle, sera bien remplacée dans les prochaines semaines.

Chemin du Stade

Les travaux sur le Chemin du Stade, qui dans l'intervalle de notre publication sont terminés, avaient accusé un certain retard en raison des vacances, nous vous prions de nous en excuser.

Rue des Prés

Concernant les travaux qui ont lieu à la Rue des Prés, ces travaux ont été ordonnés par l'entreprise Cablex, respectivement Swisscom. La Commune n'a malheureusement que très peu de marge de manoeuvre, mais va solliciter les entreprises responsables des travaux pour qu'à l'avenir nous puissions les communiquer proactivement.

La Commission technique vous remercie d'avance de prêter attention aux mesures de circulation mises en place et surtout pour votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Reconvilier, le $1^{\rm er}$ septembre 2021

Commission technique



Votations du 26 septembre 2021

Bureau de vote

Le bureau de vote et de dépouillement de la votation susmentionnée sera composé comme suit:

Président: Sébastien Wenger

Membres:

Lucinda dos Santos Suzanne Mettraux

Suppléant: Joël Egger Roches, le 26 août 2021 Conseil communal



Saicourt

Informations communales

Fanfare de Loveresse

La fanfare de Loveresse donnera son traditionnel petit concert le jeudi 2 septembre 2021 à 19 h sur la place de jeux de Bellelay. La population est cordialement invitée. Un apéro sera servi après le concert.

Street Floorball

2021 sera l'année de naissance du Street Floorball en Suisse. Floorball est le terme international utilisé pour l'unihockey et Street Floorball est le nom d'une nouvelle forme d'unihockey. Nouveau surtout parce qu'il peut avoir lieu à l'extérieur.

Swiss unihockey invite toutes les écoles du canton de Berne à essayer le Street Floorball. Pour ce faire, un terrain de Street Floorball sera installé sur la place de la patinoire à Saicourt le 6 septembre 2021. Les habitants de la commune pourront, avec leur propre matériel, utiliser le terrain du 7 au 26 septembre 2021.

Le Fuet, le 1^{er} septembre 2021 Conseil municipal



Votations du 26 septembre 2021

Le bureau de vote pour le scrutin du 26 septembre 2021 est nommé comme suit:

Président: M. Joël Bouchat
Secrétaire: M^{me} Laura Blaser
Membres: M^{me} Monika Ryser
M. François Hofer

Suppléants: M^{me} Nikles Florence M. Manfred Burkhalter

Sorvilier, le 1^{er} septembre 2021

Conseil municipal

Tavannes

Décathlon 2021

Les Sociétés Tavannoises et la Commission Culture et Sports invitent toute la population à venir découvrir les différentes activités qui seront proposées lors de la nouvelle édition du décathlon. Que vous soyez seul, entre amis ou en famille, chacun pourra se dépenser et s'amuser sur le plateau d'Orange, le 12 septembre prochain, de 10 h à 16 h 30 (dernière inscription à 15 h 30).

Les prix seront remis aux plus méritants à partir de $17\,h\,15$.

Une petite restauration et une animation musicale seront également de la partie, alors n'hésitez pas à vous déplacer tout au long de la journée!

Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

Tavannes, le 12 août 2021

La Commission Culture et Sports

Avis de construction

Dérogation: art. 24 LAT

Requérants: M^{me} et M. Chloé et Marc André Weber, Chemin des Pâquis 4, 1092 Belmont-sur-Lausanne.

Auteur du projet: Alfred architectes Sàrl, Chemin des Roses 11, 1020 Renens.

Projet: transformation intérieure avec extension des surfaces du logement existant, maintien de la structure et des façades existantes, nouvelles ouvertures, création d'une installation solaire en toiture, création d'une citerne pour la récupération des eaux usées, aménagement de locaux techniques dans l'annexe nord avec suppression d'un ancien silo à ciel ouvert, bâtiment Au Chatelay 1 sis sur la parcelle N° 2240 en zone agricole.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux : évacuation des eaux pluviales par infiltration (existant) et raccordement des eaux usées dans une nouvelle citerne.

Dérogation requise : à l'article 24 LAT.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 24 septembre 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 25 août 2021

Le chef des travaux publics

Mise au concours

La municipalité de Tavannes met au concours le poste de

Secrétaire municipal-e

pour un poste à 100% et entrée en fonction le $1^{\rm er}$ novembre 2021 ou à convenir

Activités principales:

- Direction et conduite de l'administration communale
- Participation aux séances du Conseil municipal, rédaction des procès-verbaux et suivi de ses décisions
- De nombreuses tâches annexes sont évidemment confiées à ce poste spécifique

Profil souhaité:

- Être au bénéfice du diplôme de cadre en administration communale ou disposé à suivre la formation ad hoc
- Expérience dans un poste similaire et connaissance approfondie dans les outils informatiques
- Flexibilité, autonomie, aisance rédactionnelle et attitude sociable

Nous offrons un poste varié mais exigeant avec un salaire conforme aux traitements de l'échelle cantonale. Les postulations avec documents usuels sont à adresser au Conseil municipal, Grand-rue 1, 2710 Tavannes, jusqu'au 15 septembre 2021, ou par courriel secretariat@tavannes.ch. Le cahier des charges peut être consulté sur le site Internet de la commune «tavannes.ch».

Tavannes, le 27 août 2021 Conseil municipal Tavannes

Avis de construction

Requérant: Caisse de retraite en faveur du personnel de l'hôpital du Jura bernois, Rue du Quai 20, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: ARC Architecture Sàrl, Grand-rue 62, 2720 Tramelan.

Projet: construction d'un nouveau local technique englobant l'agrandissement de l'ascenseur existant et pose d'une nouvelle paroi phonique sur une partie du local technique existant en toiture du bâtiment Rue du Quai 20 sis sur la parcelle N° 2276 en zone mixte 2 « Prés Bernard ».

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dérogation requise : à l'article A136 RCC.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au** 1^{er} **octobre 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 1^{er} septembre 2021 Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant: Gerber & Fils SA, Rue de l'Euchette 2a, 2605 Sonceboz.

Projet: modification du projet de transformation du bâtiment Rue H.-F. Sandoz 84, soit la modification de la lucarne en lucarne rampante et le format des fenêtres de toit et la pose de claustras en façade est, parcelle N° 31 en zone centre.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au** 1^{er} **octobre 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 1^{er} septembre 2021 Le chef des travaux publics



Membres:

Bureau de vote pour les votations fédérales et cantonale du 26.09.2021

Président: Monsieur Stève Blaesi
Vice-président: Monsieur Ismaël Mohni
Secrétaires: Madame Laetitia Baetscher
Madame Laurence Bratschi

Monsieur Sebastien Sassi Monsieur David Schnyder Madame Vanessa Schär Madame Naomi Schnegg Madame Sylvia Schneider

Monsieur Arnaud Senft

Suppléants: Madame Charline Sonderegger

Monsieur Sébastien Sprunger Monsieur Matthieu Spycher

Bévilard, le 23 août 2021 Commune mixte de Valbirse

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur www.lasemaine.ch



Divers

Syndicat scolaire de l'école enfantine et primaire et de l'école à la journée continue de Saicourt et Petit-Val

Assemblée des délégués du 5 octobre 2021 à 19 h 30 à l'école primaire de Saicourt

Info Coronavirus: Une disposition des tables respectant les distances recommandées par l'OFSP sera réalisée. De plus, il sera nécessaire de se désinfecter les mains en arrivant et en repartant. Des masques seront également mis à disposition.

Ordre du jour

1. Accueil

- 2. Procès-verbal du 8 juin 2021
- Rapport de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données relatif à l'exercice 2020
- 4. Approuver le Règlement concernant le financement spécial relatif aux fonds de
- 5. Budget 2022
- 6. Information de la présidence
- 7. Information de la direction d'école
- 8. Information de la direction de l'école à journée continue
- 9 Divers

Le Fuet, le 24 août 2021

Commission scolaire



informations pratiques



Corcelles

Commune mixte de Corcelles Clos la Jus 27 2747 Corcelles Téléphone: 032 499 90 70

Courriel: secretariat@corcelles-be.ch

Heures d'ouverture: Mardi de 10h à 11h

Jeudi de 17 h à 18 h 30

032 493 40 85

secretariat@eschert.ch

Site internet: www.corcelles-be.ch

Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)



Eschert

Commune mixte d'Eschert Téléphone:
Rue du Tilleul 1 Courriel:

2743 Eschert Site internet: www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf janvier et août, le 2^e samedi du mois) de 11h à 12h. Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.

Calendrier des parutions 2021

Nº sen	n. Nº par.	Date	Jour de parution	42	38	20.10.2021	mercredi	49	45	08.12.2021	mercredi
36	32	08.09.2021	mercredi	43	39	27.10.2021	mercredi	50	46	15.12.2021	mercredi
37	33	15.09.2021	mercredi	44	40	03.11.2021	mercredi	51	47	22.12.2021	mercredi
38	34	22.09.2021	mercredi	45	41	10.11.2021	mercredi	52		29.12.2021	SUPPRIME
39	35	29.09.2021	mercredi	46	42	17.11.2021	mercredi				
40	36	06.10.2021	mercredi	47	43	24.11.2021	mercredi				
41	37	13.10.2021	mercredi	48	44	01.12.2021	mercredi				



informations pratiques



Perrefitte

Administration communale Magali Zampedri Sous le Tacon 24 2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74

Courriel: perrefitte@gmail.com Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur

en cas d'absence)

Heures d'ouverture: Mardi 17h - 19h

Jeudi 8h30 - 10h30

Site internet: www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val Derrière les Hôtas 23 2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70 Courriel: admin@petit-val.ch

Lundi de 17h à 19h Heures d'ouverture: Mardi de 9 h 30 à 11 h

ou sur rendez-vous www.petit-val.ch

Site internet:



Rebévelier

Administration communale Rebévelier, 2717 Rebévelier c.o Brogna Alexandra, Rue des Chardonnerets 7 2740 Moutier

Téléphone:

079 247 38 62

ou 032 493 47 44

Courriel:

rebevelier@bluewin.ch

Heures d'ouverture:

sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier Route de Chaindon 9 2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73 info@reconvilier.ch Courriel: www.reconvilier.ch Site internet:

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10h à 11h45 et de 15h à 17h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.



informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier Rue de l'Hôtel-de-Ville 1 Case postale 927 2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 8h à 11h et 14h à 17h

Mercredi 14h à 17h

 Jeudi
 8h à 11h et 14h à 18h

 Vendredi
 8h à 11h et 14h à 16h

Service social:

Lu – ma et ve 9h à 11h et 14h à 16h

Mercredi 14h à 16h

Jeudi 9h à 11h et 14h à 18h

Téléphones

Centrale 032 494 11 11 Fax 032 493 12 19 Chancellerie 032 494 11 11 Impôts 032 494 11 21 Caisse municipale 032 494 11 25 Contrôle des habitants 032 494 11 27 Service social 032 494 11 34 032 494 11 39 Agence AVS Service sécurité 032 494 11 29 Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33 Travaux publics Electricité.Eau. 032 494 12 22 Service de piquet

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Services techniques – Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

Horaire

Lundi à jeudi de 7 h à 20 h Vendredi de 7 h à 16 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

Site internet

www.moutier.ch

Courriel

info@moutier.ch